

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg

RECUEIL DE LEGISLATION

A — N° 8

6 février 1996

S o m m a i r e

RECLASSEMENT DE LA VOIRIE

Loi du 22 décembre 1995 concernant le reclassement partiel de la voirie et la reprise
par l'Etat d'une série de chemins vicinaux page 89

Loi du 22 décembre 1995 concernant le reclassement partiel de la voirie et la reprise par l'Etat d'une série de chemins vicinaux.

Nous JEAN, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau;

Notre Conseil d'Etat entendu;

De l'assentiment de la Chambre des Députés;

Vu la décision de la Chambre des Députés du 23 novembre 1995 et celle du Conseil d'Etat du 5 décembre 1995 portant qu'il n'y a pas lieu à second vote;

Avons ordonné et ordonnons:

Art. 1^{er}. Seront classés routes de l'Etat:

- a) les chemins repris énumérés au tableau I annexé à la présente loi;
- b) les chemins vicinaux énumérés au tableau II annexé à la présente loi.

Art. 2. Seront repris par l'Etat, pour être entretenus à ses frais, les chemins vicinaux énumérés au tableau III annexé à la présente loi.

La reprise des chemins en question vaut également pour les arbres d'alignement y plantés ou à y planter.

Art. 3. Les lois et règlements sur la grande voirie sont applicables aux chemins et rues indiqués à l'article 2 ci-dessus.

Art. 4. Le prix des emprises nécessaires pour les redressements de tous les chemins repris, comportant élargissement ou déplacement de l'assise sera supporté moitié par l'Etat et moitié par les communes intéressées.

Art. 5. Seront déclassés:

- 1) en chemins repris:
les tronçons de route énumérés au tableau IV annexé à la présente loi;
- 2) en chemins vicinaux:
a) les tronçons de routes énumérés au tableau V annexé à la présente loi;
b) les chemins repris énumérés au tableau VI annexé à la présente loi.

Art. 6. Seront classés les chemins étatiques actuellement sans statut:

- 1) En chemins repris: les tronçons de voirie énumérés au tableau VII annexé à la présente loi;
- 2) En routes nationales: les tronçons de voirie énumérés au tableau VIII annexé à la présente loi.

Art. 7. Seront englobés dans le domaine privé de l'Etat les tronçons de voirie énumérés au tableau IX annexé à la présente loi.

Art. 8. Seront cédées aux communes les places publiques énumérées au tableau X annexé à la présente loi.

Art. 9. Seront cédés à la société du port fluvial de Merttert et au syndicat intercommunal pour la création, l'aménagement, la promotion et l'exploitation d'une zone d'activités économiques à caractère régional dans le Canton de Grevenmacher (SIAEG) les tronçons de voirie énumérés au tableau XI annexé à la présente loi.

Art. 10. Les crédits nécessaires à l'aménagement et à l'entretien des routes, chemins et rues reclassés par la présente loi seront annuellement mis à la disposition du Gouvernement par voie budgétaire.

Mandons et ordonnons que la présente loi soit insérée au Mémorial pour être exécutée et observée par tous ceux que la chose concerne.

Le Ministre des Travaux Publics,
Robert Goebbels

Château de Berg, le 22 décembre 1995.
Jean

Administration des Ponts et Chaussées

Reclassement de la voirie

Tableaux I - XI

12 juin 1995

I Seront classés R.N. les tronçons de C.R. ci-après

Nouvelle class. RN	Service Régional de:	Ancienne class. CR	P.K - P.K.	loc. aval -loc. amont	Longueur
33	Bettembourg	166 166a 165	0,000 - 3,512 0,000 - 0,474 0,850 - 4,077	- N31 - Rumelange - Rumelange - Rumelange - Kayl	3.512 474 3.227
31	Esch/Alzette	174	3,774 - 4,004	- Differdange	230
56A	Luxembourg	222	1,184 - 1,234	- Rue J.B. Merkels à Hollerich	50
53		219	0,000 - 0,454	- Bd Ulveling et bd Vic. Thorn	454
10	Remerschen	152	0,890 - 1,300	- Remerschen-Schengen entre le giratoire et la nouvelle route N 10	410
27	Redange	312	0,000 - 6,759	- Route reliant la N 23 à Riesenhauff à la N 27 à Insborn	6.759
27	Wiltz	312	6,759 - 9,205	- Route reliant la N 23 à Riesenhauff à la N 27 à Insborn	2.446

TOTAL: 17.562 m'

II Seront classés R.N. les chemins vicinaux ci-après

Commune de:	Désignation du chemin, nom de la rue	proposition de R.N.	Longueur
-------------	--------------------------------------	---------------------	----------

S.R. Bettembourg

Bettembourg	- Rue Willmar à Bettembourg entre la N 31 et la N 13	13A	100
-------------	--	-----	-----

S.R. Esch / Alzette

Esch / Alzette	Ceinture autour de la localité d'Esch		
	- Bd Charles de Gaulle (route de Belvaux - bvd. Pierre Krier)	31	833
	- Bd Prince Henri (rue Bessemer - rue du Canal)	4C	223
	- Bd Prince Henri (rue du Canal - bd. J.F. Kennedy)	4	650
	- Avenue des Terres Rouges (tronçon rue des Acacias - Rond Point rue de Belval)	4	212
	- Rue des Accacias	4	270
	- Bd Berwart	4	398
	- Rue Bourgard	31	109
	- Rue du Quartier	31A	152
	- Bd Pierre Krier	4C	386
	- Bd Grande Duchesse Charlotte	4C	1347
Pétange	- Rue Gilardin fonctionnant en sens unique avec la rue de l'Eglise à Pétange	5D	560
	- Liaison entre la RN5 et la RN 5B à la hauteur de la Porte Lamadelaine.	5E	650
Sanem	- Belvaux: Tronçon du C.V. "Scheierhaffstross" situé entre le C.R. 174 et la pénétrante Belvaux.	32	116
	- Nouveau tronçon dans la rue de l'Usine à Belvaux sous le pont passage CFL.	31	380

II Seront classés R.N. les chemins vicinaux ci-après

S.R. Grevenmacher

Grevenmacher	- Rue des Tanneurs - entre la R.N. 1 P.K. 27.688 (Rue de Luxembourg) et la "Rue de l'Ecole"	1	Total: 617
	- Rue de l'Ecole - entre la "Rue des Tanneurs" et la "Rue du Centenaire"	1	
	- Rue du Centenaire - entre la "Rue de l'Ecole" et la R.N. 1 "Rue de Trèves"	1	

S.R. Mersch

Colmar-Berg	- Chemin vicinal reliant la N 7 à la N 22 en passant par les usines Good-Year	7C	1187
-------------	---	----	------

S.R. Diekirch / Vianden

Ettelbrück	- Rue du Canal à Ettelbrück entre la N 7 et le C.R. 348	7	545
------------	---	---	-----

S.R. Redange

Redange	Nouveau sens giratoire à Redange:	22A	Total: 580
	- Rue d'Ospem		
	- Allée des Tilleuls		
	- Rue de Hostert		

TOTAL: 9.315 m'

III Seront classés C.R. les chemins vicinaux ci-après

Commune de:	Désignation du chemin, nom de la rue	proposition de C.R.	Longueur
-------------	--------------------------------------	---------------------	----------

S.R. Luxembourg

Bertrange	- Voie d'accès au contournement au lieu dit "Hondsbiert", prolongation du C.R. 163	163	340
Contern	- Chemin vicinal "rue de Syren" de Contern à Syren C.R. 234 - C.R. 132 (suite commune de Weiler-la-Tour)	226	2.331
Hespérange	- Liaison entre la N 3 et le C.R. 226 "Allée de la Jeunesse Sacrifiée"	226	1.930
Luxembourg	- Route entre Roeser et Kockelschouer (prolongation du C.R. 158) (suite commune de Roeser)	158	3.738
	- Rue du Grünwald, tronçon situé entre la rue de Neudorf N1, et le périmètre du Fonds Kirchberg	232D	765
Schuttrange	- Liaison entre Uebersyren et Mensdorf C.R. 185 - C.R. 134 (suite Commune de Betzdorf)	187	voir Betzdorf
	- Liaison de Schuttrange vers Canach C.R. 132 - C.R. 144 (suite commune de Lenningen)	188	voir Lenningen
Steinsel	- Chemin reliant la N 30 au C.R. 125 à Eisenborn (suite communes de Lorentzweiler et Junglinster)	124	voir Junglinster
Walferdange	- Chemin vicinal "Am Becheler entre le C.R. 181 et la N 7 situé à Béréldange	181	220
Weiler-la-Tour	- Chemin vicinal de Syren à Filsdorf (suite commune de Dalheim)	226	1.910
	- Chemin vicinal "rue de Syren" de Contern à Syren C.R. 234 - C.R. 132 (suite commune de Contern)	226	2.331
	- Hassel "rue de Syren et rue des Champs" liaison C.R. 162 au C.R.132	132	578

S.R. Bettembourg

Reckange/Mess	- Chemin vicinal entre Limpach (CR 106) et Ehrlange (N 13) (via Pissange)	172	2.920
Roeser	- Liaison entre Peppange et Livange	159	1.009
	- Route entre Roeser et Kockelscheuer (prolongation du C.R. 158) (suite Commune de Luxembourg)	158	3.738

III Seront classés C.R. les chemins vicinaux ci-après

S.R. Capellen

Koerich	- Chemin vicinal entre Windhof et Goebblange C.R. 110 - C.R. 109	189	2.069
	- Chemin vicinal allant de Goebblange dans la direction de Septfontaines et bifurcant à mi-chemin vers le lieu-dit "Simmerschmelz" CR109-CR104	189	3.046
Septfontaines	- Chemin vicinal menant de Greisch (C.R. 112) à la RN 8	112A	1.665
Steinfort	- C.V. allant de Grass (C.R. 110) à la frontière belge.	110C	492
	- Chemin le long de l'autoroute, reliant les C.R. 106 et C.R. 110.	110D	579

S.R. Esch / Alzette

Differdange	- Route reliant la N 31 au C.R. 175 (zone industrielle "Hahnebösch") communes de Differdange et de Sanem (suite Commune de Sanem)	175A	1.720
	- Rue Kennedy entre le C.R. 174 et la N31	174	300
Dudelange	- Liaison entre le C.R. 184 et la N 31 (rue Dom. Lang)	184	298
	- Les rues de Luxembourg, de Gaffelt, de la fontaine et Karl Marx (liaison directe entre la N 31 et la nouvelle route en béton vers la France)	190	693
	- Liaison entre Kayl via la "Scherr" (N 31) et la localité de Budersberg (C.R. 164)	164A	598
Esch / Alzette	- Rue Jos Kieffer	110	664
	- Bd Aloyse Meyer (tronçon rue de Luxembourg - route de Lallange)	170	445

III Seront classés C.R. les chemins vicinaux ci-après

Sanem	- Route reliant la N 31 au C.R. 175 (zone industrielle "Hahnebösch" (suite commune de Differdange).	175A	voir Differdange
	- Tronçon de route reliant le C.R. 174 au C.R. 178 à Soleuvre.	178	67
Schifflange	- Contournement nord de Schifflange entre les C.R. 168 et 170 par la rue du Moulin, la rue Denis Netgen et la rue du Canal	168	1.831

S.R. Grevenmacher

Betzdorf	- Rue d'Ubersyren entre Mensdorf et Ubersyren reliant le C.R. 134 au C.R. 185 (suite commune de Schuttrange)	187	3.437
	- Roodt/Syre: "An den Strachen" reliant le C.R. 134 à la Route N 1	187	799
	- Betzdorf: "Am Hoh" reliant le C.R. 134 à la N1	145	1.340
Flaxweiler	- Chemin vicinal entre le C.R. 122 et le C.R. 146 (Wormeldange - Niederdonven) (suite commune de Wormeldange)	146A	voir Wormeldange
Grevenmacher	- Rue de Manternach - partie délimitée des 2 côtés par le C.R. 137	137	1.030
	- Fossé des Tanneurs - entre le C.R. 137 (Rue de Münschecker) et le C.R. 139 (Rue de Wecker)	139A	74
Junglinster	- Chemin vicinal reliant le C.R. 129 à Junglinster au C.R. 122 à Bourglinster	131	2.861
	- Chemin reliant la N 30 au C.R. 125 à Eisenborn (suite communes de Lorentzweiler et de Steinsel)	124	920
Mertert	- Chemin vicinal "rue de Mompach" reliant la RN 1 à Mertert au C.R. 141 au Bocksbiérg	141A	1.635
Wormeldange	Wormeldange :		
	- Entre le C.R. 122 et la Route N 10 (Erdgaul)	122C	293
	- Chemin vicinal entre le C.R. 122 et le C.R. 146 (direction Niederdonven) (suite commune de Flaxweiler)	146A	1.116
	Ehnen :		
	- Chemin vicinal "Frongaass"	144	110

S.R. Mersch

Boevange-sur-Attert	- Chemin vicinal entre la N 8 et le C.R. 115	114	1.507
---------------------	--	-----	-------

III Seront classés C.R. les chemins vicinaux ci-après

Lintgen	- Rue de l'Eglise à Lintgen	101A	360
Lorentzweiler	- Chemin vicinal Asselscheuer - Eisenborn entre le C.R. 125 et la R.N. 30 (suite communes de Junglinster et de Steinsel)	124	voir Junglinster

S.R. Remich

Bous	- Chemin vicinal entre la route N 2 et la route N 28 "rue Heisburgerhof"	148A	645
Burmerange	- Chemin vicinal entre le C.R. 150 et le C.R. 152	152	137
Dalheim	- Chemin vicinal entre le C.R. 132 et le C.R. 162 entre Syren et Filsdorf (suite commune de Weiler-la-Tour)	226	voir Weiler-la-Tour
	- Chemin vicinal entre le C.R. 148 et le C.R. 162 entre Welfrange et la "Wouer" (suite commune de Mondorf-les-Bains)	148	voir Mondorf-Bains
	- Rue Leichewée reliant la N 13 au CR 162	155	1.100
Lenningen	- Chemin vicinal entre Canach et la localité de Schuttrange C.R. 144 - C.R. 132 (suite commune de Schuttrange)	188	4.326
Mondorf - Les - Bains	- Chemin vicinal entre la R.N. 16 et le C.R. 149 (rue Flammang à Mondorf)	149	450
	- Chemin vicinal entre le C.R. 162 et le C.R. 148 liaison entre le "Wouer" et Welfrange (suite commune de Dalheim)	148	2.000
	- Rue Marie Adelaïde entre l'ancien C.R. 152 et la R.N. 16.	152	300
Remerschen	- Wintrange: Chemin vicinal entre le C.R. 152 et le C.R. 162 (rue Antes)	152	60
	- Schengen: Chemin vicinal entre le C.R. 152 et la nouvelle R.N. 10.	152A	50
Remich	- Chemin vicinal entre le C.R. 152D et le C.R. 151 (Lauschloch)	152D	505
Wellenstein	- Bech-Kleinmacher: chemin vicinal rue Saint - Willibrord (chemin de liaison entre le C.R. 152 et la RN 10)	152E	82
	- Schwebsange : chemin vicinal "rue du Port" (chemin de liaison entre le C.R.152 et la RN 10)	152F	384

III Seront classés C.R. les chemins vicinaux ci-après

S.R. Clervaux

Clervaux	- Chemin vicinal reliant Weicherdange au lieu dit "Plakig Lay" C.R. 327 - C.R. 325 (suite commune de Munshausen et Eschweiler)	375	1.380
	- Chemin vicinal à Urspelt C.R. 339 - C.R. 340	340A	270
	- Accès au Golf	332D	630
Consthum	- Accès au Park de Hosingen	322C	230
Heinerscheid	- Chemin vicinal reliant le C.R. 339 par Grindhausen à la N 7	376	2.320
Hosingen	- Chemin vicinal reliant le C.R. 343 à l'entrée de Dorscheid	343A	420
	- Accès au Park de Hosingen	322C	230
Munshausen	- Chemin vicinal reliant Weicherdange au lieu dit "Plakig Lay" C.R. 327 - C.R. 325 (suite commune de Clervaux et Eschweiler)	375	1.400
Troisvierges	- Chemin vicinal reliant le C.R. 337 à la sortie de Hautbellain à la frontière au lieu - dit « Watermalerheicht »	337	2.100
Wincrange	- Chemin vicinal à l'intérieur de Hoffelt C.R. 362 - C.R. 333	362	130
	- Chemin vicinal entre Stockem et la N 18	373	1.040
	- Chemin vicinal entre la N 18 et Rumlange	373	1.110
	- Chemin vicinal entre le C. R. 309 et la N 12 à Derenbach	309	575
	- Chemin vicinal entre la N 12 et le C.R. 309 à Derenbach	309	725

S.R. Diekirch / Vianden

Bastendorf	- Chemin vicinal reliant la N 7 à Koeppenhaff au C.R. 353 à Brandenburg	377	1.750
	- Chemin vicinal reliant la N 17 au C.R. 353 (Eselswee) à Bastendorf	353B	440
Bourscheid	- Chemin vicinal reliant la N 7 à Fleibour à la N 27 à Michelau	377	2.680
Erpeldange	- Rue du Cimetière à Ingeldorf	359	1.525
Ermsdorf	- Chemin vicinal reliant la N 14 au carrefour C.R. 356 / C.R. 358	347	1.500
Hoscheid	- Chemin vicinal reliant l'ancienne N 7 au stand de tir de la force publique à Hoscheid	320B	920

III Seront classés C.R. les chemins vicinaux ci-après

S.R. Echternach

Consdorf	- Rue Hicht à Consdorf C.R. 137 - C.R. 118	137	1.140
	- Rue Melicksheck à Consdorf C.R. 118 - C.R. 137	137	730
Echternach	- Chemin vicinal reliant le C.R. 139 au lieu dit "Manertchen" (suite commune de Rosport)	368	2.470
Mompach	- Rue de l'Ecole à Mompach	368	110
	- Chemin vicinal reliant le C.R. 135 à Herborn au C.R. 141 au Pafebiérg	370	2.100
Rosport	- Chemin vicinal reliant le carrefour C.R. 141 / C.R. 370 au lieu dit "Manertchen" (suite commune d'Echternach)	368	970

S.R. Redange

Rambrouch	- Rue de Schwiedelbruch et Rue de Grevels à Rambrouch, reliant le C.R. 308 à la N 23	308B	1.720
	- Rue Neuve à Perlé	311B	185
	- Rue du Faubourg et Kuelewee à Perlé	311A	770
	- Chemin vicinal reliant Holtz à Perlé C.R. 310 - C.R. 311	310A	2.520

S.R. Wiltz

Eschweiler	- Chemin vicinal reliant Weicherdange au lieu dit "Plakig Lay" C.R. 327 - C.R. 325 (suite commune de Clervaux et Munshausen)	375	120
	- Chemin vicinal reliant le C.R. 328 à Eschweiler au carrefour C.R. 309 / C.R. 330	379	1.650

TOTAL: 97.658 m'

IV Seront déclassés C.R. les tronçons de R.N. ci-après

Nouvelle class. CR	Service Régional de:	Ancienne class. RN	P.K - P.K.	Désignation du chemin Nom de la rue	Longueur
233	Luxembourg	N11	2,880 - 3,137	- Ancienne route d'Echternach entre la rue d'Eich et la rue des Hauts Fournaux	257
218		N54	2,444 - 3,060	- Rue Laurent Menager entre la côte d'Eich N7 et la rue St. Mathieu C.R.218	616
234		N2C	0,000 - 0,209	- Accès cimetière américain jusqu'au C.R.234	209
118	Mersch	N8	20,546 - 30,416	- Mersch - Larochette	9.870
123		N9	0,000 - 10,998	- Mersch - Colmar	10.998
119	Lux-Campagne Grevenmacher Mersch	N30	0,000 - 19,285	- Dommeldange - Larochette	19.285
186	Lux-Campagne Bettembourg	N 31	0,000 -6,000	- Scharfen Eck - Para Press	6.000
169	Esch / Alzette	N 4C	0,000 - 0,415	- Pontpierre N13-C.R. 163 Sanem	415
178B		N 31		- Rue de la Gare entre l'ancien PN et la rue Anen à Belvaux	350
140A	Grevenmacher	N 1	28,205 - 28,385	- Rue de Trèves entre le unterer Moselweg et la rue du Centenaire	180
140B		N 10	0,000 - 0,210	- Rue Schaffmill entre la route du Vin et la rue Kummert	210
CR320 CR320C CR314	Diekirch / Vianden	N 7C	0,000 - 2.850	- Traversée de Hoscheid	2.850
		N 21		- Traversée d'Oberfeulen	660
CR314A		N 21		- Entrée d'Oberfeulen	490

IV Seront déclassés C.R. les tronçons de R.N. ci-après

CR136A	Echternach	N 11A		- Traversée d'Altrier	337
CR136					218
CR 136A					610
CR152A	Remich	N 2 ancienne N2 ancienne	0,000 - 0,909	- De la nouvelle N 2 au C.R. 152	909
CR 152			18,351 - 18,532	- Du CR 152 - à la nouvelle N 2	181

TOTAL: 54.645 m'

V Seront déclassés Chemin vicinaux les tronçons de R.N. ci-après

C.V	Commune de:	Anci. class . R.N.	P.K - P.K.	Désignation du chemin Nom de la rue	Long.
-----	-------------	--------------------------	------------	--	-------

S.R. Luxembourg

	Luxembourg	1	0,807 - 0,970	- Rue de la Boucherie	163
		1	0,308 - 0,765	- Grand-Rue	457
		1	0,970 - 1,060	- Rue Sigefroi	90
		11	3,137 - 3,625	- Ancienne route d'Echternach entre la rue des Hauts Fournaux C.R.233 et la route d'Echternach N11	488
		52 A	0,000 - 0,266	- Ancienne côte d'Eich	266
		54	1,771 - 1,801	- Rue Laurent Menager / tronçon rue du Pont - montée de Pfaffenthal	30
		54	1,801 - 2,444	- Rue Laurent Menager / tronçon compris entre le Val des Bons Malades et la rue du Pont	643
		52	0,000 - 0,185	- Avenue de la Port Neuve / tronçon Grand Rue - b.d. Royal	185
		54	0,000 - 0,640	- Rue de Prague	640
		54	0,640 - 0,893	- Rue St. Ulric	253
		54	0,893 - 1,771	- Rue Sosthène Weis	878
	Bertrange	6	6,728 - 6,970	Voirie délaissé de l'ancien "Tossebiert"	242
	Contern	2	9,935 - 10,335	- Voirie délaissée de la N 2 (ancienne route de Remich) (suite Commune de Sandweiler)	400
	Niederanven	1	13,218 - 14,066	- Voirie délaissée de l'ancienne N1 à Niederanven	848
	Sandweiler	2	8,860 - 9,925	- Voirie délaissé de la N 2 (ancienne route de Remich)	1.065

S.R. Bettembourg

	Bettembourg	31	8,290 - 9,027	- Tronçon désaffecté de la N 31 (près de l'ancienne Laiterie Celula)	737
		13	18,701 - 18,921	- Ancien tronçon de la N 13 à Huncherange "rue Hiel"	220
	Reckange/Mess	13	11,350 - 12,770	- Ancienne RN 13 traversant Reckange-sur-Mess et compris entre le contournement	1.420

S.R. Capellen

	Koerich	6	13,170 - 14,062	- Ancienne assiette de la R.N. 6 à Windhof	892
--	---------	---	-----------------	--	-----

V Seront déclassés Chemin vicinaux les tronçons de R.N. ci-après
S.R. Esch / Alzette

	Differdange	31	29,038 - 29,758	- avenue de la Liberté.	720
	Esch / Alzette	4	18,312 - 18,648	- Rue d'Audun (tronçon bd J.F. Kennedy - avenue des Terres Rouges)	336
		4	17,100 - 17,430	- Rue de Luxembourg (tronçon Hôtel de Ville - bd Bewart)	330
		31	21,025 - 22,265	- Route de Belvaux	1.240
		31	20,975 - 21,025	- Place des Sacrifiés	50
		31	20,597 - 20,975	Rue Large	378
		31	20,560 - 20,597	- Place des Remparts	37
		31	20,220 - 20,560	- Grand-rue	340
		31	20,190 - 20,220	- Place de l'Hôtel de Ville	30
		31	20,094 - 20,190	- Place Norbert Metz (sauf la partie du passage de la N 4)	100
	Mondercange	4B	1,600 - 3,125	Foetz - Rue Théodore de Wacquant	1.522
		4B	1,140 - 1,352	Pontpierre - Route d'Esch	212
		4C	0,000 - 0,550	- Route de Luxembourg	550
	Pétange	5	20,805 - 21,360	- Tronçon de l'ancienne N 5 remplacé par le pont de Lamadelaine.	555

S.R. Grevenmacher

	Grevenmacher	1	27,688 - 28,205	- Route N 1 entre la rue des Tanneurs et le C.R. 140 "Rue Ste Catherine" (rue de Luxembourg, Grand-rue, Rue de Trèves)	517
	Junglinster	11	17,034 - 17,634	Junglinster . - Tronçons de l'ancienne Route N 11 entre carrefour R.N. 11 / C.R. 121 et la Route N 11	600
		11	12,900 - 13,440	- Tronçons de chemins (ruraux) appartenants à l'Etat à Gonderange le long de l'ancienne R.N. 11 (accès Cité Joseph Bech passant par le tunnel en-dessous de la Route N 11 qui se termine dans les près)	540
		11	19,375 - 19,525	Graulinster : - Ancienne N 11 - de la Route N 14 jusqu'à la Route N 11	150

V Seront déclassés Chemin vicinaux les tronçons de R.N. ci-après

S.R. Remich

Bous	13	38,140 - 39,460	- Tronçon délaissé de l'ancienne route N 13 (suite communes de Dalheim et Waldbredimus)	1.320
Dalheim	13	36,500 - 37,075 37,352 - 38,140	- Tronçon délaissé de l'ancienne route N 13 (suite communes de Bous et de Waldbredimus)	575 788
Waldbredimus	13	37,075 - 37,352	- Tronçon délaissé de l'ancienne route N 13 (suite commune de Bous et de Dalheim)	277

S.R. Clervaux

Clervaux	18		- Grand-Rue à Clervaux (zone piétonnière)	250
Heinerscheid	7		Tronçons délaissés de la N 7 - à la sortie de Fischbach - à la sortie de Heinerscheid	810 1.015
Hosingen	7		Tronçons délaissés de la N 7 - entre le carrefour C.R. 342 "Dorscheiderhäuschen" et Schwarzenhiwel (suite commune de Munshausen)	2.340
Munshausen	7		Tronçons délaissés de la N 7 - entre Schwarzenhiwel et la N 10 à Marbourg (suite commune de Hosingen) - entre la N 10 et la N 7 à la sortie de Marnach	940 820
Troisvierges	12		- Tronçon délaissé de la N 12 à la sortie de Troisvierges	315
Weiswampach	7		Tronçons délaissés de la N 7 - entre Lausdorn et Weiswampach - à la sortie de Weiswampach	1.420 510

S.R. Diekirch / Vianden

Bastendorf	7		Tronçons délaissés de la N 7 - entre Koeppenhaff et Cloosdelt	1.000
Bourscheid	7		Tronçons délaissés de la N 7 - entre Fleibour et Lipperscheid (suite commune de Diekirch)	2.890
Diekirch	7		Tronçons délaissés de la N 7 - à Fiedhaff (suite commune de Bourscheid)	460

V Seront déclassés Chemin vicinaux les tronçons de R.N. ci-après

	Ettelbrück	7	29,147-29,560	- Grand-Rue à Ettelbrück	413
		15	0,000 - 0,137	- Rue de Bastogne à Ettelbrück	137
	Feulen	21		- Tronçon délaissé de la N 21 à Oberfeulen	
	Hoscheid	7		Tronçons délaissés de la N 7 - à la sortie de Hoscheid	115

S.R. Echternach

	Echternach			Echternach	
		10	57,040 - 57,376	-Rue Hoveleck, Rue de la Montagne	336
		10	57,480 - 58,058	-Rue de la Gare (Haalergass)	578
		61	0,000 - 0,167	-Rue de la Sûre	167

S.R. Wiltz

	Winseler	15		-Tronçon délaissé à Pommerloch	340
				-Tronçon délaissé à Bohey	580

TOTAL: 36.520 m'

VI Seront déclassés Chemin vicinaux les tronçons de C.R. ci-après

C.V	Commune de:	Anci. class. C.R.	P.K - P.K.	Désignation du chemin Nom de la rue	Long.
-----	-------------	-------------------	------------	--	-------

S.R. Luxembourg

Luxembourg	201	0,000 - 0,342	- Rue Aldringen	342
	229	0,951 - 1,618	- Rue d'Alsace	667
			- Rue de la place d'Armes sans numéro	
	210	0,000 - 0,079	- Rue de l'ancien Athénée	79
	201	0,342 - 0,540	- Rue des Bains	198
	229	0,000 - 0,241	- Rue Maurice Barrès	241
	224A	0,000 - 0,335	- Rue Bender	335
	203	0,270 - 0,449	- Rue des Capucins	179
	227A	0,000 - 0,067	- Rue Charles VI	67
	203	0,000 - 0,270	- Rue Chimay	270
	219	0,454 - 0,922	- Chemin de la Corniche	468
	200	0,261 - 0,463	- Rue du Curé	202
	206	0,435 - 0,577	- Rue de l'Eau	142
	207	0,000 - 0,207	- Rue du Fossé	207
	201	0,510 - 0,656	- Rue Willy Goergen	146
			- Rue Mathias Hardt sans numéro	
	208	0,000 - 0,168	- Rue du Marché-aux-Herbes	168
	200	0,000 - 0,261	- Avenue Monterey	261
	227	0,000 - 0,491	- Rue du Fort Neipperg	491
	216	0,000 - 1,377	- Avenue Pasteur	1377
	202	0,000 - 0,282	- Rue Philippe II	282
	207	0,000 - 0,057	- Rue de la Reine	57
	206	0,577 - 0,634	- Rue du Rost	57
	211	0,884 - 1,188	- Rue Nicolas Adames	304
	205	0,000 - 0,138	- Avenue Amélie	138
	211C	0,000 - 0,202	- Rue Pierre d'Aspelt	202
	229	0,241 - 0,951	- Rue de la Déportation / tronçon route d'Esch - rue d'Alsace	710
	213	0,000 - 0,625	- Bd. Paul Eyschen	625
	232	1,852 - 2,839	- Rue de Kirchberg - rue St. Fiacre- Val des Bons Malades / tronçon rue Paul Noesen - bd P. Charles	987
	211B	0,000 - 0,063	- Allée Marconi	63
	232	0,455 - 0,852	- Fond St. Martin / tronçon parallèle à la rue de Kirchberg	397

VI Seront déclassés Chemin vicinaux les tronçons de C.R. ci-après

Luxembourg	206	0,000 - 0,435	- rue Notre Dame	435
	204	0,912 - 0,987	- avenue Jean-Pierre Pescatore	74
	218A	0,000 - 0,118	- Rue du Pont	118
	233	0,121 - 0,604	- Raspert	483
	211	0,000 - 0,127	- Rue du Fort Reinsheim	127
	212	0,000 - 0,310	- Bd.Emmanuel Servais	310
	224B	0,000 - 0,175	- Rue du Fort Wallis	175
	229A	0,000 - 0,115	- Rue Wenceslas 1 ^{er}	115
	220	0,000 - 0,116	- Rue Münster	116
	220	0,116 - 0,381	- Rue de Trèves	265
	204	0,737 - 0,837	- Bd P. Henri	100
			tronçon Porte Neuve - av. Pescatore	
	234	0,000 - 0,851	- Val du Scheid entre le Rond - Point Irrgarten et l'accès cimetaire américain	851
	221	0,000 - 0,328	- Rue St Quirin, tronçon rue St. Ulric - premier pont Pétrusse après le Viaduc	328
	221	1,088 - 1,409	- Liaison av. Marie - Thérèse - rue de la Semois	321
	178		Tronçon Cessange - Schléiwenhaff coupé par l'autoroute de contournement.	900
Bertrange	180	0,000 - 1,596	- Rue de Dippach entre la N 5 et le C.R. 163	1.596
	181	1,610 - 2,120	- Rue de la Gare, Rue du Chemin de Fer et une partie de la Rue de Strassen	510
	163	10,250 - 10,720	- Ancienne partie du C.R. 163 située entre la voie d'accès au contournement et le contournement, aménagée en cul de sac	470
Contern	234	3,250 - 3,850	- La voirie délaissée de l'ancien C.R. 234 et donnant accès aux Usines "Chaux de Contern" (suite Commune de Sandweiler)	600
Hespérange	231	5,653 - 6,053	- Voirie délaissée entre Hespérange et Gasperich "Steiniger Wee"	400
	226	2,996 - 3,577	- Traversée Itzig-village "rue de Contern" tronçon entre le C.R. 159 et le nouveau C.V.	581
Schuttrange	132	22,569 - 22,719	- Voirie délaissée de l'ancien C.R. 132 entre Munsbach et Niederanven	150
Strassen	181	3,918 - 4,418	- Chemin délaissé de l'ancien C.R. 181 à la hauteur de l'échangeur de Bridel	500
	230	4,200 - 4,800	- Tronçon coupé par l'échangeur de Strassen "rue de la Vallée"	600

VI Seront déclassés Chemin vicinaux les tronçons de C.R. ci-après

Walferdange	181	11,180 - 11,650	- La partie dite "rue de Bridel" à l'intérieur de Bérelange	470
Weiler-la-Tour	132	9,897 - 10,214	- Hassel-tronçon entre le C.R. 162, et la jonction de la rue des champs avec le C.R. 132	317

S.R. Bettembourg

Bettembourg	164A	0,000 - 0,332	- Rue de la Gare, à Noertzange	332
	159D	0,000 - 0,360	- route de Livange à Bettembourg (interrompu par une ligne de CFL) (suite commune de Roeser)	360
Leudelange	178	16,763 - 17,763	- Ancien C.R. 178 coupé par l'autoroute à partir de l'intersection avec la rue de Merl jusqu'à la limite du territoire de la commune.	1.000
Reckange/ Mess	178	10,460 - 10,870	- Partie du CR situé entre l'église de Reckange-sur-Mess, passant par le contournement, et rejoignant le nouveau tracé du CR 178	410
Roeser	159C	0,360 - 1,476	- Rue de Bettembourg à Livange : tronçon du C.R.159C coupé par la ligne de chemin de fer (suite commune de Bettembourg)	1.116
	159A	0,000 - 0,625	- Rue de chemin de fer et rue de la Gare à Bivange	625
Rumelange	166	2,827 - 2,927	- Ancien passage pont à Rumeldange	100

S.R. Capellen

Bascharage	111	0,000 - 0,220	- 2 tronçons délaissés le long du C.R. 111 à Hautcharage.	220
	111A	0,000 - 0,240	- Accès - halte à Hautcharage.	240
Clemency	101A	0,000 - 0,689	- Traversée de Fingig	689
Hobscheid	108A	0,000 - 0,087	- Rue de la Gare à Eischen	87
Kehlen	102B	0,000 - 1,759	- Traversée de Meispelt et de Keispelt	1.759
	103	12,520 - 12,760	- Olm, ancienne assiette du CR 103 dit "rue du Bois".	240
	104	0,000 1,356	- Partie du C.R. 104 entre Goetzingen et le carrefour avec le C.R. 103A (suite commune de Koerich)	voir Koerich

VI Seront déclassés Chemin vicinaux les tronçons de C.R. ci-après

	Koerich	104	0,000 - 1,356	- Une partie du C.R. 104 entre Goetzingen et le carrefour avec le C.R. 103a (suite Commune de Kehlen)	1.356
		109	4,120 - 4,220	- Ancienne assiette du C.R. 109 à Goebange	100
		110	26,086 - 26,226	- Ancienne assiette du C.R. 110 à l'entrée de Koerich	140
	Mamer	102A	0,000 - 0,170	- Accès gare de Mamer	170
	Septfontaines	105	12,329 - 12,630	- Ancienne assiette du C.R. 105 à Leesbach	301

S.R. Esch / Alzette

	Differdange	174A	0,000 - 0,090	- Accès à la gare de Differdange (voie sans issue)	90
		174B	0,000 - 0,698	- Accès à la gare d'Obercorn	698
		174	3,374 - 3,774	- Grand -rue	400
	Dudelange	161	0,000 - 1,400	- Route de Burange et route de Hellange à Dudelange-Burange (voie sans issue)	1.400
		184	2,454 - 2,804	- Avenue G.D. Charlotte (centre)	350
	Esch / Alzette	168	4,700 - 5,300	- Rue du Canal	600
		168	5,300 - 5,385	- Rue de l'eau	85
		168	5,385 - 5,634	- Rue du Commerce	249
		170	1,404 - 1,769	- Rue de Montpellier	365
		170	1,002 - 1,404	- Route de Lallange	402
		110	0,000 - 0,780	- Route d'Ehlerange (tronçon route de Belvaux - rue Jos. Kieffer)	780
	Sanem	178A	0,000 - 0,480	Belvaux - "Rue Anen"	480
		178A	0,000 - 0,200	- Liaison N 31 - C.R. 178 "rue de la Gare"	200
		168	0,000 - 0,245	- Tronçon de l'ancien passage à niveau "rue de l'Usine"	245
		178	3,231 - 3,400	Soleuvre - "Rue de l'Ecole"	169
		110	0,000 - 0,150	Ehlerange - Ancienne assisse du C.R. 110	150
	Schifflange	168	7,227 - 8,624	- Traversée de Schifflange par l'avenue de la Libération et la rue Basse	1.397
		169	0,000 - 0,250	- Rue de Hédange jusqu'au nouveau rond-point	250
		169	0,000 - 0,520	- Tronçon désaffecté de l'ancien CR 169 au lieu-dit "Hédingergaarden"	520

VI Seront déclassés Chemin vicinaux les tronçons de C.R. ci-après

S.R. Grevenmacher

Betzdorf	145	14,729 - 15,546	- Berg: Traversée C.R. 145	817
Grevenmacher	137	0,615 - 1,295	- Entre la "rue de Manternach", et l'autoroute	680
	137	1,385 - 1,605	- Entre l'autoroute et le nouveau chemin vers Münschecker	220
	140	0,000 - 0,192	- Rue de Thionville entre la RN 1 (Prosteneck) et l'accès du pont frontalier	192
	140	0,000 - 0,155	- Oberer Moselweg (nouvelle dénomination: rue Mathias Schou) entre la "Rue de Thionville" et la RN 10	155
	140	0,000 - 0,103	- Mittlerer Moselweg (nouvelle dénomination: rue Victor Prost) entre la "Rue des Bateliers" et la RN 10	103
	140	0,000 - 0,075	- Avenue Prince Henri entre la RN 1 "Rue des Trèves" et la "Rue de la Gare"	75
Junglinster	131	0,000 - 1,835	Junglinster . - entre le C.R. 122 et la N 11	1.835
	124	5,436 - 6,466	Eisenborn : - Asselscheuer - Tiefenthal (C.R. 124 - N 30) (suite communes de Lorentzweiler et de Steinsel)	1.030
Mertert	134C	0,000 - 0,470	- "Rue Basse" à Mertert allant de la RN 1 vers le port de Mertert	470
Wormeldange	144	9,875 - 10,066	Ehnen - Tronçon du C.R. 144 (rue N. Hein et Rue I. Commes)	191

S.R. Mersch

Bissen	306A	0,000 - 0,125	- "Rue de la Gare" située à Bissen	125
Boevange-sur-Attert	115A	0,000 - 0,380	- Partant du C.R. 115 direction Finsterthal	380
Lintgen	123A	0,000 - 0,100	- Intérieur de Prettingen	100
Lorentzweiler	124	4,561 - 5,654	- Asselscheuer - Tiefenthal C.R. 124 - R.N. 30 (suite communes de Junglinster et de Steinsel)	1.093

S.R. Remich

Bous	151	sans P.K.	- Entre la R.N. 16 et le Scheierberg (suite commune de Remich)	450
Burmerange	152	4,700 - 4,915	- Entre la bifurcation C.R. 150 / C.R. 152 et la bifurcation C.R. 152 / chemin vicinal	215

VI Seront déclassés Chemin vicinaux les tronçons de C.R. ci-après

Dalheim	148	0,000 - 0,640	- Tronçon allant de Welfrange à la N13, à partir de l'intersection avec le chemin vicinal.	640
Mondorf-Les-Bains	152	0,000 - 0,295	- Entre la R.N. 16 et l'entrée du Domaine Thermal (av. des Bains)	295
	152A	0,340 - 4,300	- Entre le C.R. 152 et l'entrée du Domaine Thermal (av. Dr Ernest Feltgen)	3.960
	149	0,000 - 1,272	- Entre la R.N. 16 et la rue Flammang (rue du Moulin, rue St Michel, rue John Grün)	1.272
	149A	0,000 - 0,069	- Entre le C.R. 149 et la R.N. 16 (Pl. Bernard Weber)	69
Remerschen	152	9,587 - 9,967	Schengen: - Tronçon de l'assise du C.R. 152 entre la nouvelle route R.N. 10 et la station Aral	380
	152	12,957 - 13,025	Wintrange: - Tronçon du C.R. 152 traversant la place du village pour rejoindre le C.R. 162	68
Remich	152D	0,323 - 1,002	- De la bifurcation du C.R. 152D avec le C.V. Lauschloch, et la route N 10 (parties rue de Macher, rue du Camping et quai de la Moselle)	679
	151		- Entre la R.N. 16 et le Scheierberg (suite commune de Bous)	448
Wellenstein	152		Bech-Kleinmacher: - Route du vin entre C.R. 152 et la R.N. 10	130

S.R. Clervaux

Clervaux	339	0,000 - 0,380	- Route entre la N 18 par l'ancien passage à niveau et le nouveau passage supérieur en gare de Clervaux	380
	340A	0,000 - 1,470	- Route entre Urspelt et Fischbach (suite commune de Heinerscheid)	1.470
Heinerscheid	340A	1,470 - 2,370	- Route entre Urspelt et Fischbach (suite commune de Clervaux)	900
Hosingen	343A	0,240 - 0,730	- Route entre le tronçon délaissé de la N 7 et l'entrée de Dorscheid	490
	324A	0,000 - 0,559	- A l'intérieur d'Obereisenbach	559
	324A	0,559 - 1,169	- A l'intérieur d'Untereisenbach	508
Troisvierges	337	11,570 - 12,978	- Route entre la sortie de Hautbellain et la frontière au lieu - dit « Croix des Quatre Martyrs »	1.408
	371		- Route entre le C.r. 371 et la voie ferrée à Troisvierges	250

VI Seront déclassés Chemin vicinaux les tronçons de C.R. ci-après

	Weiswampach	338A	0,000 - 0,446	- Tronçon délaissé à Rossmühle	446
	Wincrange	309	28,330 - 28,946	- Route à l'intérieur de Derenbach vers Schleif	616
		309	28,990 - 30,350	- Route à l'intérieur de Derenbach vers Brachtenbach	1.360
		329C	0,000 - 1,660	- Route entre Niederwampach et Schimpach/Gare	1.660
		362	4,110 - 4,260	- Route à l'intérieur de Derenbach vers A l'intérieur de Hoffelt	150
		373	1,250 - 2,840	- Route entre Stockem et Rumlange	1.590

S.R. Diekirch / Vianden

	Bettendorf	357A	0,028 - 1,247	- Rue du Château à Bettendorf	967
		357B	0,000 - 0,300	- Rue de la Gare à Bettendorf	300
	Erpeldange	351	3,479 - 4,234	- Rue du Château à Erpeldange	755
		359	0,000 - 0,553	- Rue Berger à Ingeldorf	553
	Fouhren	354A	0,000 - 0,670	- Rue de l'Eglise à Fouhren entre le C.R. 354 et la N 17B	670
	Hoscheid	320		- Tronçon délaissé du C.R. 320 à Hoscheid	275
	Mertzig	345		- Tronçon délaissé du C.R. 345 à l'entrée de Mertzig	100
	Schieren	346	0,000 - 0,470	- Rue de Schrondeweiler à Schieren	470
		347A	0,000 - 0,397	- Rue de Schrondeweiler à Schieren	397

S.R. Echternach

	Beaufort	364A	0,304 - 0,725	- Grand-Rue, Rue de l'Eglise à Beaufort	421
	Consdorf	137	16,700 - 17,570	- Route de Luxembourg à Consdorf	870
		137	17,792 - 18,172	- Rue de Berdorf à Consdorf	920
	Mompach	135	10,080 - 10,285	- Rue du Village à Mompach	205
		367	0,000 - 0,655	- Rue du Village à Born	655
	Rosport	368	0,000 - 0,595	- Rue du Village, Rue de la Montagne à Steinheim	595
		370A	0,000 - 0,234	- Route reliant Girsterklaus au C.R. 370	234

VI Seront déclassés Chemin vicinaux les tronçons de C.R. ci-après

S.R. Redange

	Rambrouch	301B	0,000 - 1,200	- Route menant de Hostert à Hostert / Gare	1.200
		310A	0,000 - 0,185	- Rue du Village à Holtz	185
		311A	2,850 - 3,045	- Grand-Rue à Perlé	195
		312		- Rue du Cimetière à Arsdorf	947
		312		- Route menant de Arsdorf à la N 27 en direction d'Insenborn	546
	Redange	304		- Rue de Hostert entre l'Allée des Tilleuls et le nouveau C.R. 304	390

S.R. Wiltz

	Neunhausen	312		- Voirie de l'ancien C.R. 312 à l'intérieur d'Insenborn	750
		314	17,072 - 18,102	- Rue du Village à Lultzhausen	730
	Wiltz	319	0,000 - 0,662	- Rue des Remparts à Wiltz	662
	Winseler	309		- Tronçon délaissé de l'ancien C.R. 309 à Schleif	160

TOTAL: 80.660 m'

VII Seront classés C.R. les chemins étatiques suivants, actuellement sans statut.

Commune de :	Classification C.R.	Désignation du chemin	Longueur
Dudelange	161	- Liaison C.R.161 - N13 en remplacement de l'ancien C.R.161 délogé par l'autoroute	2.883
	190	- Dudelange - frontière Nouvelle route en béton vers la France.	1.980
	190A	- Route de liaison entre le C.R. 184 et le C.R. 190 (route en béton vers la France) "rue Schnauze Lach"	200
Esch/Alzette Mondercange	110B	- Bretelle de liaison entre le C.R. 110 et la A 13 "échangeur Lankelz"	680
	170A	- Liaison C.R.170 - échangeur cimetière	580
Leudelange	178	- Liaison entre Schléiwenhaff et Cessange. Remplace l'ancien C.R. 178 qui a été interrompu pour permettre la construction de la croix de Cessange	921
Luxembourg	178	- Liaison entre Schléiwenhaff et Cessange. Remplace l'ancien C.R. 178 qui a été interrompu pour permettre la construction de la croix de Cessange	1.978
	232	Kirchberg - Bd. P. Charles reliant le C.R. 232 au bd. K. Adenauer, et constituant le contournement du Kirchberg	1.198
	179A	Cessange - Rue Rodebëschré reliant le C.R. 179 à la N 4	722

VII Seront classés C.R. les chemins étatiques suivants, actuellement sans statut.

Mertert	141B	- Accès à la plate-forme douanière A 1 à partir de la N 10.	1.200
Mondorf-Les-Bains	152	- Dédoublément de l'ancien C.R. 152A pour le contournement du Domaine Thermal	500
Reckange/Mess	178	- Nouvelle liaison du CR 178 à travers Reckange-sur-Mess	435
Strassen	230	- Contournement de l'échangeur de Strassen	1.000
Ettelbrück	345A	- Liaison entre la Rocade Est d'Ettelbrück et le C.R. 345 à Ettelbrück	115
Schieren	346	- Liaison entre le C.R. 345 (Route de Stegen) et le C.R. 346 à Schieren	230
Echternach	378	- Liaison entre la E 29 et la future voie de contournement à Echternach	1.731

TOTAL: 16.353 m'

VIII Seront classés R.N. les chemins étatiques suivants, actuellement sans statut.

Commune de :	Classification R.N.	Désignation du chemin	Longueur
Luxembourg	N 11	- Nouvelle route d'Echternach reliant Eich à Dommeldange par un P.S. sur la ligne des C.F.L.	1.062
Luxembourg	N 54	- Tunnel du St. Esprit Liaison N57 - N7	984
	N 56A	- Dédoublement de la rue de Hollerich. N56 entre la place Merckels et la N4 route d'Esch (prolongement du bd Charles Marx)	332
Bertrange	N 35	- Passage supérieur à Bertrange-Gare	414
	N 35	- Voie de contournement Est de Bertrange	1.558
Bertrange Ville de Luxembourg	N 34	- Liaison entre la N 5 et la N 6 "Helfenterbrück - Tossebiérg", premier tronçon.	500
Bascharage Pétange	N 31	- Contournement de Pétange entre le rond-point "Biff" et la N 5C	4.000
Bettembourg Roeser	N 31	- Liaison entre la N31 - C.R.159 à Livange en passant sous l'autoroute	1.545
Differdange	N 31	- Contournement de Differdange Premier tronçon.	780
Mertert Manternach Grevenmacher	N 1D	- Accès à l'autoroute A 1 à la hauteur du port de Mertert.	800
Pétange	N 5F	- Liaison de la N 5 avec le réseau autoroutier belge (N 218) à Rodange en face de la rue Fontaine d'Olière	320

VIII Seront classés R.N. les chemins étatiques suivants, actuellement sans statut.

Sanem	N 32	- Liaison entre le C.R.110 et le C.R.174 en passant sur la collectrice du Sud	2.452
	N 31	<u>Belvaux</u> - Entre la jonction de la N 31 avec la rue Anen en passant par le passage supérieur jusqu'au giratoire de Belvaux.	500
Remerschen	N 10	- Prolongement de la N10 jusqu'au giratoire entre Remerschen et Schengen	3.545
	N 10	- Nouvelle route quittant l'ancien C.R.152 pour rejoindre le pont de Schengen	420
Reckange/Mess	N 13	- Contournement de Reckange-sur-Mess	1.870
Ettelbruck	N 15	- Rocade Est d'Ettelbruck entre l'Avenue des Alliés et la Route de Bastogne	365
Clervaux	N 18	- Contournement de Clervaux	720

TOTAL: 22.167 m'

IX Seront englobées dans le domaine privé de l'Etat les routes suivantes:

Commune de :	C.R. ou R.N.	Désignation du chemin	Longueur
Frisange	N 13	- 2 voies de dessertes sur la N 13 entre Frisange et Hellange	640
Garnich	N 13	- Voie délaissée au croisement avec l'autoroute	600
Mamer	N 6	- Ancienne assiette de la N 6 à Tossebiérg PK 6,990 - 7,172	182
	N 6	- Ancienne assiette de la N 6 à Hiernäppchen PK 10.200 - 10.390	190
Mertert	N 1 anc.	- Ancien tronçon de la N 1 desservant le camping et relié à la N 1 et le C.R. 134 à Mertert	700
Dudelange	CR 161	- Accès gare de triage à partir de la limite communale	400
Luxembourg	CR 221	- Vallée de la Petrusse Rue St. Quérin tronçon situé entre le viaduc et la rue de la Semois	760
Mondorf-Les-Bains	CR 152 CR 152A	- Ancienne assise de la chaussée se trouvant dans l'enceinte du Domaine Thermal.	605 150
Niederanven Schuttrange	CR 132	- Voirie délaissée de l'ancien CR 132 à l'entrée de Niederanven en venant de Schuttrange	150

TOTAL: 4.377 m'

X Places publiques à céder aux communes :

Commune de :	C.R. ou R.N. attendant	Nom de la place
Luxembourg	N 3 N3 N 52 CR cédé à la commune	- Place de Paris en dehors de l'emprise de la N 3 - Place des Martyrs en dehors de l'emprise de la N 3 - Place délimitée par la rue des Glacis et le bd Paul Eischen - Square Brasseur
Clervaux	N 18	- Place de la Libération à Clervaux en dehors de l'emprise de la N 18
Wiltz	N 12	- Place des Martyrs à Wiltz en dehors de l'entreprise de la N 12

XI Cessions particulières

Commune de :	C.R.	Désignation du chemin	Nouveau gérant
Mertert	134	- Tronçon situé entre la RN 1 et la voie ferrée	Société du port fluvial de Mertert 6688 Mertert
Mertert	134	- Tronçon situé entre le passage à niveau de la voie ferrée, traversant l'enceinte du port, pour rejoindre le CR 134C "rue Basse" à Mertert	SIAEG B.P. 5 L-6701 Grevenmacher